



PROCÈS-VERBAL

de la 5^e réunion ordinaire du conseil d'établissement
tenue le 26 février 2019, à 18h30

Sont présents :

Mesdames	Geneviève Clavelle	Direction
	Marie-Claude St-Pierre	Service de garde
	Louise Miquelon	Personnel de soutien
	Annie Girard	Parent
	Mylène Brassard	Parent
	Sylvie Lefebvre	Parent
Messieurs	André Bordeleau	Représentant au comité de parents
	Christian Lord	Enseignant
	Mario Schinck	Enseignant
	Stéphane Proulx	Enseignant
	Pierre-Marc Savard	Enseignant
	Marc Lavoie	Parent
	Jérémy Veilleux-Champagne	Parent

Est absent :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ouverture de la séance à 18h31.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Louise Miquelon et appuyé par monsieur Pierre-Marc Savard que l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivant au point 11:

- a) Éducation à la sexualité.
- b) Critère pour l'utilisation des sommes résiduelles récurrentes au fonds 5.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CÉ-18/19-01

CÉ-18/19-02

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 22 JANVIER 2019

Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre et appuyé par monsieur Mario Schinck que le procès-verbal soit adopté avec les modifications suivantes :

- Au point 3, enlever un « e » à « verbale ».
- Modifier le fait que le procès-verbal de la dernière rencontre sera signé par la vice-présidente, madame Annie Girard.
- Le sondage au sujet du projet éducatif a reçu un taux de réponse à 36%.
- Le sondage pour la cafétéria a reçu 94 réponses sur une possibilité de 185, soit 51%.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES DÉCOULANT DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

- a) Fondation : la danse aura lieu le 28 mars. Il y aura une commandite pour des produits de l'érable. Le tout s'élabore bien, mais on cherche plus de parents pour des implications diverses à la fondation.

4. QUESTION DU PUBLIC

Nil

5. REDDITION DE COMPTE MESURES DÉDIÉES

Annulé

6. CONSULTATION RESSOURCES MATÉRIELLES

Madame la directrice présente la liste des besoins élaborée avec le personnel de l'école et consulte le conseil d'établissement sur cette dernière. Il y a quelques questions de précisions, mais aucun ajout.

7. AIDE AUX PARENTS

Madame la directrice informe les membres du conseil d'établissement qu'il y a encore une somme de 1000\$ pour une formation aux parents. Elle consulte les membres sur les idées émises en rencontre avec les enseignants.

- Il y a une formation intéressante sur l'électronique et le TDAH, mais on précise que le TDAH a en soi besoin de vulgarisation. Il serait peut-être

bien d'être plus large en parlant de l'impact de l'électronique dans la vie des enfants.

- Les formations semblent plaire davantage en soirée, en jour de semaine, en formule 6h30 à 8h, la veille d'une journée pédagogique ou d'une journée de congé.
- Si les points proposés ne trouvent pas de conférenciers, il est suggéré de vérifier les ressources disponibles chez nos professionnels de la commission scolaire.

8. POINT DU SERVICE DE GARDE

- 11 mars, à la journée pédagogique, il y aura un caricaturiste et une maquilleuse. Une formation sur ces sujets sera offerte aux enfants.
- 29 mars, les décors de la danse seront conservés pour une journée pédagogique sous le thème de la cabane à sucre.
- Il y aura une consultation sur les jours de service de garde désirés par les parents. Il y a de l'ouverture pour en ajouter certains à l'offre actuelle en début d'année, sauf pour la première journée qui est une journée de rencontre d'équipe avec l'ensemble du personnel. Le conseil d'école est en accord avec les orientations prises par la responsable du service de garde.
- Sur l'heure du dîner, avec les grands, pour aider à la gestion de la voix, il y a un nouveau projet sur les « Joke de papa » (filtrée). Il y aura compétition de résistance au rire face aux blagues de l'autre équipe.

9. POINT DES ENSEIGNANTS

Il y a une demande d'approbation à posteriori de sortie pour la randonnée hivernale en février. Le tout est financé par on bouge au cube.

Proposé par madame Sylvie Lefebvre et appuyé par monsieur Jérémy Veilleux-Champagne que la demande soit acceptée telle que présentée.

CÉ-18/19-03

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

- Il y a le match de hockey personnel versus élève le 1^{er} mars, précédé de présentations en patinage artistique.
- Le ski alpin est un succès auprès des familles et des collaborateurs de l'école de glisse. La progression des jeunes est très bonne. Il y aura demande d'ajout de 3 dates; 15 février, 29 mars et 5 avril. Un courriel a été envoyé avec un tarif de 10\$ par séance.

- Les activités artistiques du midi ont du succès. Il y a eu une formation en art dramatique jusqu'à cette semaine qui sera relancée à la mi-mars par la création d'une troupe de théâtre, à la demande des élèves. Il sera demandé aux parents de réserver deux (2) dates possibles pour le spectacle de la troupe. La petite chorale compte près de 30 élèves, la Grande Chorale une dizaine et l'ensemble de flutes compte 7 élèves et une enseignante. Le concert sera le 1^{er} mai pour les chorales et l'ensemble de flutes.

10. CORRESPONDANCE

Nil.

11. AUTRES SUJETS :

a) Éducation à la sexualité

L'an prochain, les enseignants auront l'obligation d'enseigner cette matière 5 heures par année. Cette année, il n'y a qu'une amorce. C'est une année d'exemption. Les thèmes touchés sont :

Les enseignants se sont choisis des thèmes :

1^{ère} année *Identité, rôles, stéréotypes sexuels et normes sociales.*

2^e année *Vie affective et amoureuse.*

3^e année *Identité, rôle, stéréotypes sexuels et normes sociales*

4^e année *Identité, rôle, stéréotypes sexuels et normes sociales*

5^e année *Croissance sexuelle humaine et image corporelle.*

6^e année *Vie amoureuse et sexuelle; Éveil amoureux et sexuel à la puberté et Croissance sexuelle humaine et image corporelle.*

Il est proposé par madame Louise Miquelon et appuyé par madame Annie Girard que les thèmes soient approuvés.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

b) Critère pour l'utilisation des sommes résiduelles récurrentes au fonds 5.

Madame la directrice présente les critères élaborés avec les enseignants proposant au Conseil de s'en inspirer pour la gestion des projets à venir.

Il est proposé par Madame Sylvie Martel et appuyé par monsieur Jérémy Veilleux-Champagne que les balises d'utilisation des sommes résiduelles au fonds 5 soit celles mentionnées au présent point :

- Que cela touche la majorité des élèves.
- Que cela touche la pédagogie.
- Que ce soit en lien avec le projet éducatif de l'école.

- Que ce soit pérenne.
Il faudra obligatoirement que le projet soit déposé dans une présentation complète (coût, échéance, etc.).

Un budget détaillé sera présenté avec les demandes à la prochaine rencontre.

S'il y avait des demandes pour subventionner des besoins financiers pour les familles défavorisées, ces demandes seraient redirigées vers la fondation de l'école ou d'autres organismes.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Marie-Claude St-Pierre et appuyé par monsieur Marc Lavoie que la séance soit levée à 20h29.

CÉ-18/19-04

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

André Bordeleau

Geneviève Clavelle